



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR

AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

AVIS PUBLIC est par la présente donné en vertu de l'article 956 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) :

QU'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le **mardi, 10 décembre 2024 à 19 h 30** au Centre socioculturel situé au 808, route Principale;

QUE lors de cette séance, les délibérations du conseil porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- Prévisions budgétaires de l'exercice financier de l'année 2025;
- Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.

Donné à Très-Saint-Rédempteur, ce 2 décembre 2024.

Jessica Mc Kenzie, B. Sc. Urb.
Directrice générale et greffière-trésorière